
Compte Rendu de réunion de la commission mixte sur les projets d'aménagements de la commune de Beuvron-en-Auge

réunion du 14 mars 2022

Participants

Jérôme Bansard - Maire de Beuvron-en-Auge (uniquement pour l'introduction)

Jean François Morel - Adjoint au maire

Jean Jacques Campion - Conseiller municipal

Marc Chazelle - Conseiller municipal

Eric Favre - Commerçant de Beuvron-en-Auge

Gérard Hellec - Habitant de Beuvron-en-Auge

Absents

Mélanie Hervé - Conseillère municipale

Hamelin Cussy Elodie - Habitante de Beuvron-en-Auge

Ordre du jour

Présentation des grandes lignes de réflexion sur le projet

1. Mot du maire
2. Présentation des plans établis par le Cabinet Fidelin

Réflexion et débat sur le projet

3. Débat d'idées sur le projet
-

Préambule

Le projet se décompose en trois parties qui correspondent à trois zones géographiques précises et qui seront réalisées à des dates différentes :

- **Le secteur des Couloux, mairie et métiers d'art dénommé "l'arrière bourg"**
- **Le secteur le long du Doigt actuelle zone de pique-nique et allée Ronsard**
- **Le secteur de l'entrée Nord**

Les objectifs

- Finir la voirie (route, trottoirs...) sur la partie nord du village.
- Réunifier l'arrière bourg et le centre bourg.
- Favoriser les circulations douces (vélo, randonnée...),
- Offrir aux habitants comme aux touristes des nouveaux espaces verts et un circuit de "randonnée".
- Créer une halte de randonneurs pour devenir un des points de départ et d'arrivée des randonnées.
- Ralentir la vitesse dans le bourg.

Axes de réflexion sur l'arrière bourg

- Comme précisé dans le projet, il est souhaitable de réintégrer le bourg à l'arrière bourg et le pavage proposé par le cabinet Fidelin est validé par les participants.
- Sur la prairie face à l'espace des métiers d'art, les participants ont émis le souhait d'une création d'un arborétum. Une plantation d'arbres d'ornements non alignée avec une mare aménagée.

Côté aménagement, il pourrait s'agir d'une prairie fleurie qui nécessite peu d'entretien avec des axes de circulation réalisés à notre guise par tonte et qui pourrait changer chaque année. Cet espace devra également proposer des aménagements type tables de pique-nique et des bancs qui font cruellement défaut dans la commune.

- Les participants se sont posé la question de l'intérêt d'une double haie qui est censée matérialiser le chemin de promenade des couloux. Une simple haie suffirait amplement et permettrait de voir le côté arborétum.

- Après lecture attentive des plans, les participants ont proposé un nouveau cheminement du "chemin de randonnée" qui pourrait relier le futur chemin des couloux au centre bourg.

Ce nouveau chemin suggéré passerait derrière l'espace des métiers d'art (à côté de la serre) pour arriver sur le champ derrière le parking. voir plan en fin de rapport.

- Le parc et/ou terrain de football actuel pourrait donc devenir l'aire de jeux. Cette partie est vaste et n'a actuellement pas de fonction.
- Création d'une zone d'attente pour les bus scolaires à matérialiser et également un petit abri à édifier.

Axes de réflexion sur l'aire de pique nique et l'allée ronsard

- Les participants préconisent l'abandon de l'idée du jardin partagé. Peu réaliste dans une commune très rurale et source de conflits sur l'entretien du lieu. L'espace vacant pourrait être dédié au verger collectif initialement prévu.
- L'allée Ronsard et ses pommiers sont des véritables atouts et pas assez valorisés. Nous pensons tourner cet espace autour de la pomme et de la valorisation des métiers de cidricoles en déplaçant le pressoir de l'espace des métiers d'art à proximité de l'allée. Pourraient être posés, des panneaux informatifs sur la réalisation du cidre, jus de pomme..., un étiquetage sur les différents pommiers et compléter en l'allée de pommiers rares de la région.
- Les tables de pique-nique sont à proximité du doigt pour déjeuner en profitant de ce cadre exceptionnel.
- La disposition et l'emplacement de la halle de randonneur reste à trouver, cependant le plan initial avait prévu une halle face au petit pont de bois, ce qui n'est pas judicieux à notre avis.

Axes de réflexion sur l'aire la partie nord du village

- Dans un but de réduire la vitesse, les chicanes et le déplacement du panneau Beuvron-en-Auge (sur la D49) en amont, solutions proposées par le cabinet Fidelin sont validées.

- Il serait judicieux de penser à matérialiser la nuit les passages piétons par des lumières.
- Nous voudrions réfléchir à un marquage au sol sur la route des Forges de Clermont. Ce chemin, circuit de la Chapelle de Clermont, est fortement emprunté par des randonneurs et des familles. Or, si la vitesse a été réduite par le dos d'âne à la sortie du bourg, elle reste très élevée sur la partie de la route qui mène au chemin de randonnée.

Une matérialisation qui réduirait virtuellement la chaussée, et indiquerait la présence de randonneurs. Ce serait probablement un axe de réduction de la vitesse pour l'entrée dans notre village.

- Le trottoir qui mène au chemin du Mont Goubert devra permettre le passage de poussettes.
- Des bancs et des poubelles sont à prévoir car en nombre insuffisant aujourd'hui.

Se renseigner sur :

- Aménagement et sécurisation d'une mare (législation, barrière, ponton...)
- Aménagement et financement d'une aire de jeux inclusive pour accueillir également les enfants handicapés.
- Aménagement d'une partie de l'aire de jeux plus naturelle avec des blocs de pierres ou des troncs d'arbres simplement couchés ce qui offre à moindre coût une zone de jeux naturelle appréciée par tout les enfants.
- Passage piétons lumineux (voir à Pont l'Evêque)

